



Association developpement de site internet libre

Par **myzerix**, le **13/04/2009** à **22:23**

Bonjour,

Nous sommes un petit groupe de personne créant des sites pour rendre service aux gens sans but lucratif, et nous souhaitons nous mettre en association et si possible donner envie aux autres porteurs du projet du même type de nous rejoindre.

Notre problème est que chaque individu va souhaiter avoir des droits sur ce qu'il produit dans l'association, ou en tout cas éviter de se faire piquer tout ce qu'il fait.

J'ai pensé à une solution, mais je ne sais pas si c'est viable.

J'aimerais en fait diviser les membres de l'association en 2 catégories:

1- Les membres "pilier" de l'association, qui de par leur participation financière à l'association et leur production de travail, se verrait détenir au même titre que les autres, la totalité des droits dans le cas de la dissolution de l'association. et donc pourrait exploiter tout ce qui a été fait dans l'association.

Dans le cas où l'association est toujours en vie, les droits appartiennent à l'association

2- les membres participant, qui eux ne voulant pas s'investir complètement et surtout financièrement, offriront leur travaux à l'association sans en détenir quelconques droits.

Le premier intérêt est de montrer que tout porteur de projet qui rentrerait dans l'association en tant que "membre pilier" ne serait pas perdant. il faut pas que ces membres aient la sensation d'apporter leur contributions en perdant tout les droits comme c'est le cas pour l'autre tranche

de membres.

Le second intérêt est de faire que tout membre pilier n'est pas envie de quitter l'association sinon il perdrait leurs droits.

La finalité de tout ça est d'essayer de créer une association réunissant des projets innovants, libres , offrant un service aux gens gratuitement, et de par cela, concentrer l'énergie des tout les petits groupes de personne qui font des choses très intéressante mais qui étant petit, baissent souvent les bras au bout d'un certain temps, rentrer dans notre association serait une chance pour eux de voir leur projet se finaliser.

Voilà, si vous pouvez m'aider pour la rédaction des statut de notre association ça serait très gentils.

cordialement
Sébastien